

**Stage proposé**

**Structure organisatrice** : VILLE DE PARIS

**Structure d'accueil** :

. département de l'histoire de l'architecture et de l'archéologie de Paris / Commission du Vieux Paris

**Lieu** :

PARIS

**Durée** : 2 mois minimum ; temps partiel possible.

**Période** : toute l'année.

**Aide financière (billet d'avion, indemnités, logement ?)** :

. accès aux restaurants municipaux

**Stagiaire recherché**

**Niveau d'étude** : Master 1

**Niveau de langue** : RAS

**Expérience / références** : connaissance des bibliothèques et centres d'archives parisiens souhaitée.

**Candidature (à fournir par le candidat)**

**Documents nécessaires** :

Lettre de motivation.

Curriculum vitae.

Préciser toutes la connaissance de programmes d'élaboration graphique (Illustrator, Autocad, Photoshop...).

**Informations complémentaires**

**Informations sur la structure** :

**Site Internet** : <http://www.paris.fr/politiques/histoire-et-patrimoine/commission-du-vieux-paris/p8764>

**Coordonnées de la structure**

9, rue Cadet – 75009 Paris

**Directeur de la structure** : Laurent Alberti, chef de service

**Responsable du stage, contact** : Nicolas Courtin, chargé de mission pour l'histoire de l'architecture

## Département d'Histoire de l'Architecture et d'Archéologie de Paris

### Commission du Vieux Paris

---

Le DHAAP est un service de la Direction des Affaires Culturelles de la Ville de Paris. Il est divisé en 2 pôles, l'un assure le secrétariat permanent de la Commission du Vieux Paris, qui se consacre à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine architectural, l'autre traite des sujets liés à l'archéologie. Le DHAAP est une structure constituée de vingt-sept agents, disposant de son service photographique et d'une documentation unique sur l'histoire architecturale et urbaine de Paris, qui s'est enrichie tout au long du siècle d'existence et d'activité de la Commission du Vieux Paris. Le Département est dirigé par Marie-Jeanne Dumont, conservateur du patrimoine, Secrétaire Générale de la Commission du Vieux Paris (CVP).

Cette commission est un comité consultatif réunissant des experts (universitaires, chercheurs...), des élus parisiens et des représentants d'associations. Elle est chargée de conseiller le Maire de Paris en matière de patrimoine et sur les questions relatives à l'évolution des quartiers et du bâti parisien. Elle se réunit deux fois par mois sous la présidence de l'adjointe au Maire de Paris chargée du patrimoine, pour débattre sur l'actualité du patrimoine, et examiner les demandes d'autorisation de travaux déposées sur le territoire parisien. Elle émet des vœux et des recommandations visant à préserver les qualités patrimoniales du bâti parisien.

**Les étudiants stagiaires (niveau Master) participent à la préparation des séances de la Commission du Vieux Paris et effectuent, avec l'équipe d'architectes et d'historiens, aux expertises des demandes de permis de construire et de démolir, aux visites, aux recherches documentaires et iconographiques, à la rédaction des documents de séance et des comptes rendus. Ils peuvent être amenés à s'attacher plus particulièrement à une recherche thématique. Ils assistent aux séances de la Commission et complètent ainsi leur formation dans le domaine du patrimoine.**

Durée : jusqu'à trois mois (non rémunéré), à temps plein ou temps partiel (2 à 3 jours par semaine).

Contact : Laurent Alberti, chef du département de l'histoire de l'architecture et de l'archéologie de Paris

Téléphone : 01 53 34 94 52

[laurent.alberti@paris.fr](mailto:laurent.alberti@paris.fr)